



2026

Formation Santé & Sécurité

NOUVEAUX ENJEUX DU MANAGEMENT : PRÉVENIR LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX



Public

Responsables de site
Managers



Prérequis

Aucun Prérequis nécessaire



Durée de formation

1 jour : 7 heures



Intervenants

Juriste en Droit du travail
Intervenant en Prévention des
Risques Professionnels (IPRP)



Moyens pédagogiques

Exposés théoriques
Etude de cas concrets
Travail en sous-groupe pour des
ateliers pratiques



Validation

Appréciation des acquis par des
quizz et exercices au cours de la
formation
QCM final de validation

► Objectifs

- Connaître les nouveaux enjeux de compétence obligatoire du management en termes de risques professionnels.
- Connaître les fondements juridiques de la prévention des risques psychosociaux dans l'entreprise.
- Définir les différents facteurs psychosociaux des risques professionnels pour mieux les prévenir.
- Identifier les modes d'actions en prévention des risques psychosociaux et les intégrer dans son management.

► Programme

Les fondements de la prévention des RPS

- Le contexte historique
- La sinistralité AT/MP
- Les enjeux de la prévention des risques
- Les obligations en matière de prévention des risques professionnels
- Les responsabilités civile, pénale et contractuelle

La définition des risques professionnels et des risques psychosociaux

- Dangers et risques
- Typologie et définition des risques à prévenir
- Définitions des causes de RPS :
 - Le harcèlement moral
 - Le harcèlement sexuel / Agissements sexistes
 - Les violences au travail
 - Le stress au travail
 - Le burn-out

L'identification des facteurs psychosociaux des risques professionnels

- Les exigences au travail
- Les exigences émotionnelles
- L'autonomie
- Les rapports sociaux
- Les valeurs éthiques
- Les sécurité-sociaux économiques
- Les conditions environnementales

Les actions à mener pour une prévention efficace

- Le rôle de prévention du manager
- Les trois niveaux de prévention
- Dépister reconnaître les signaux des RPS
- Les 4 leviers d'actions du manager
 - L'organisation du travail (prévention primaire)
 - Le management au quotidien (prévention primaire)
 - La relation individuelle (prévention secondaire)
 - Alerter et coopérer